

Le sentier du Bois-Madame vous emmène autour d'une vallée verdoyante, sur des chemins empierrés. Vous traverserez des étendues de champs et pâtures grasses, surplombez les coteaux verdoyants, traverserez Coupelle-Vieille le long d'un petit ruisseau... La découverte des couleurs et parfums d'une bien jolie vallée.

L'Eglise Saint-Thomas Canterbury :

L'édifice bâti en pierre date du XVII^e siècle. Louis Brésin, chroniqueur de Vaudringhem, raconte qu'en 1553, les paysans de Coupelle-Vieille se réfugièrent dans l'église pour tenter d'échapper à la vengeance du maréchal de Saint André et Villebon, dit le « boute-feu du Roy », après la destruction de Théroüanne. Le couronnement de la tour fut refait vers 1849-1850, un travail que déplore le curé Panet dans le registre historique de la paroisse : « Il faut que l'architecte n'y ait rien compris et que personne dans la commune n'y ait vu clair. Il y avait une magnifique flèche en pierre, avec une belle galerie plus élevée que celle qui la remplace, et produisant, vue de loin, un excellent effet ». Elle pouvait être restaurée facilement, sans grands frais, alors que le travail a coûté ici 11.000 francs, la commune a été volée de moitié d'après le curé. La tour dut être restaurée en 1887 par Alexandre Desaint, et la nef en 1892.



La Traxenne :



Un affluent gauche de la Lys et donc sous-affluent du fleuve l'Escaut, la Traxenne prend sa source, en trois branches à Coupelle-Vieille, près du lieu-dit le Fond du Thym. La Traxenne passe à Fruges, se jette dans la Lys dans la commune de Luy, juste après le moulin.

Le Domaine de la Traxène :

Mariage, séminaire, événements culturels... Vivez au domaine de la Traxène un événement hors du temps, pour des souvenirs inoubliables ! C'est l'histoire d'un élégant manoir du 17^e siècle situé dans un cadre champêtre et relaxant, qui, par la magie du talent d'Isabelle Braure, s'est métamorphosé d'exploitation agricole en bonne adresse de conte de fées. Le domaine combine élégance et sobriété.



Le Parc éolien Ostwind



Le Parc éolien est à l'origine du développement et la construction du plus grand ensemble éolien de France. Un véritable challenge initié en 2001 par la Communauté de Communes du Canton de Fruges pour assurer un avenir serein et plus attractif à son territoire. Le parc de Fruges est aujourd'hui une référence absolue pour la filière éolienne. Ce sont 70 éoliennes, installées sur 16 sites différents dans le territoire de Fruges dont « Les Trente » « Fond Gérôme », ... mises en service de 2007 à 2009. Suite aux bonnes retombées du 1^{er} projet éolien sur son territoire, la Communauté de Communes du Haut-Pays du Montreuillois a souhaité lancer une extension de son parc éolien, afin de poursuivre son développement économique avec 17 nouvelles machines. De plus, l'installation des parcs éoliens a permis la création de plus de 100 emplois liés aux activités locales de maintenance et de gestion des éoliennes.

La Chapelle de Jésus-Crucifié :

La Chapelle est située à Wailly, rue de Roiteuleux, sur un talus. Elle fut probablement bâtie à la fin du XIX^e siècle. Elle est la propriété de la famille Hermant-Fouricquet. Elle est bâtie en brique rouge au chevet circulaire, couverte d'un toit en croupe en éternit. L'entrée étroite et haute est cintrée et fermée par une porte en ferronnerie ajourée, surmontée de l'inscription : « Jésus crucifié exaucez-nous ». La chapelle est encadrée de quatre saules et on y accède par un escalier à 7 degrés.



Les Fraises de Coupelle :



A l'arrivée du printemps, la fraise fait son apparition pour le bonheur des plus gourmands. Ce petit fruit rouge est riche en vitamines et minéraux et possède de nombreux bienfaits pour la santé. On la consomme généralement en dessert, crue avec du sucre ou de la chantilly, ... Vous pouvez la retrouver chez Stéphane Allisse grâce au distributeur automatique situé au 75, rue de Wailly à Coupelle Vieille.



« Le Bois Madame »

11,3 km - 2h45



Départ : Parking de l'Eglise

Balilage : Jaune (PR)

Carte IGN : 2204SB

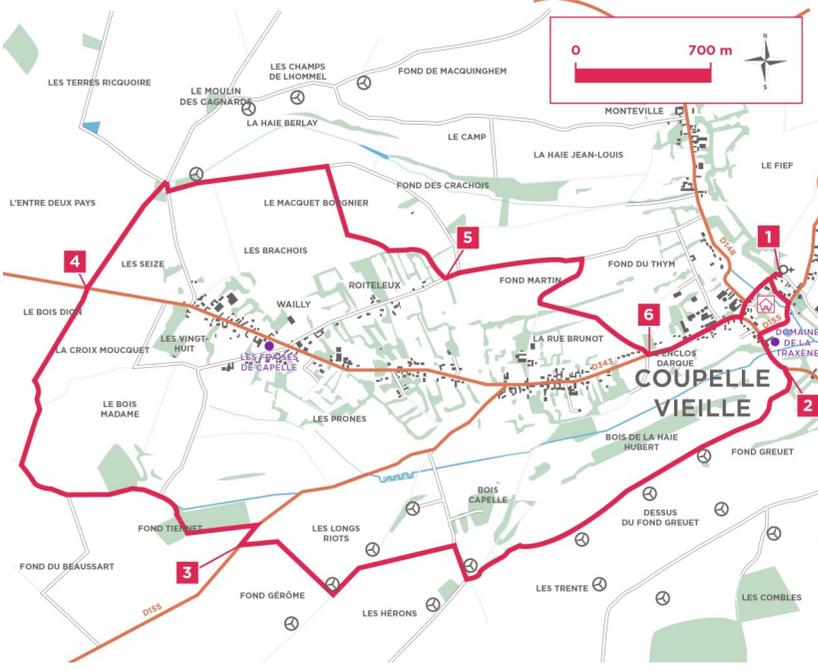
Office de Tourisme Haut-Pays Côte d'Opale

Tél : 03.21.81.98.14 - contact@hautpaystourisme.fr

En cas de problème sur le parcours : randonnee@cchpm.fr

Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.





Descriptif :

1- Au départ de l'Eglise, emprunter la route en contrebas, puis tourner à gauche au 1^{er} carrefour. Après 150 m, tourner à droite pour passer sur le pont... vous passez au-dessus de la Traxène. Poursuivre tout droit jusqu'à la D343, prendre à gauche et longer le Domaine de la Traxène (prudence !).

2- A 220 m, bifurquer sur votre droite pour emprunter un chemin caillouteux et herbeux. Continuer tout droit sur 2 kms dans le parc éolien. Au 1^{er} carrefour, prendre à droite, puis emprunter le chemin à gauche 180 m plus loin avant le bois. Continuer tout droit, puis tourner à droite pour rejoindre la route D155.

3- Emprunter la route sur votre droite, puis prendre à gauche le chemin herbeux qui longe le bois. Vous bifurquez ensuite sur la droite pour traverser ce bois. A la lisière, à la 1^{ère} intersection, laissez le chemin sur votre droite pour continuer tout droit. A 700 m, tourner à droite pour emprunter un chemin herbeux et caillouteux. A l'intersection suivante, laisser le chemin sur votre droite et emprunter le chemin herbeux. Vous arrivez sur la D343.

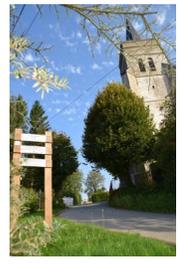
4- Traverser la D343 pour aller tout droit (Prudence !). A 650 m, tourner à droite sur la route bitumée et reprendre le chemin tout de suite sur votre gauche. Poursuivre tout droit sur 800 m, puis tourner à droite pour emprunter le chemin herbeux. Continuer tout droit pour rejoindre une petite route bitumée (vue sur l'oratoire).

5- Emprunter la route sur votre gauche et aller tout droit sur 700 m, puis bifurquer sur le chemin à droite. A 330 m, avant la montée, prendre le chemin herbeux à gauche et continuer tout droit sur 600 m pour rejoindre la D343 (vue sur le calvaire).

6- Emprunter la D 343 sur la gauche pour rejoindre le centre du village (prudence !). Après la mairie, prendre à gauche la D148. Continuer 80 m et emprunter un petit chemin sur votre droite pour rejoindre le point de départ.

 Table de pique-nique couverte

	GR	GR de Pays	PR
Bonne direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			



Interdit aux véhicules motorisés



Bonne Conduite

- *Vététistes, pour limiter les dégâts de la flore et l'érosion des sols, évitez de quitter les sentiers balisés.
- *Apprenez à connaître la faune et la flore en la respectant.
- *Emportez vos déchets avec vous - Ne faites pas de feu dans la nature.
- *Ne dérangez pas les animaux domestiques ou les troupeaux. Refermez les barrières et les clôtures derrière vous.
- *S'il vous plaît, tenez votre chien en laisse. Vous êtes responsable des accidents ou des dégâts qu'il pourrait provoquer.



N'oubliez pas votre équipement !

- *Des chaussures avec de bonnes semelles et permettant le maintien des chevilles.
- *De l'eau et des aliments énergétiques en quantité suffisante.
- *Selon la saison et la météo, un vêtement imperméable, un pull et un moyen de se protéger du soleil.

Quelques consignes pour votre sécurité

- *Consultez la météo (3250) avant le départ.
- *En période de chasse, certaines randonnées sont déconseillées ou interdites. Renseignez-vous en mairie.
- *Respectez le balisage.
- *En VTT, le port du casque est fortement conseillé.
- *Certains itinéraires peuvent traverser ou emprunter des routes à grande circulation. Soyez donc toujours attentifs à la circulation et respectez le code de la route.

